

1766



Handwritten flourish

LE présent Registre, contenant
feüillets, cottés & paraphés par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur
de la Noüe, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Baillage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir
à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse de *Villbardou*

pendant l'Année mil sept cent *soixante six*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé sûrement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de faisie de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;
le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *31*

Décembre mil sept cent *soixante six*

Handwritten signature

*L'année 66 de la même année a été jugée dans
le Ministère de cette paroisse par moy Curé Soufflet
Le Corps de Marie Genevieve Gibaut veuve d'Estienne*

Joachim vivant Marieries de cede du jour precedent
s'avez avise avec Le sacrement de l'eglise mon honneur age
de soixante dix ans en presence de Jean Francois
et Antoine Joachim d'en deux fils et autres parents
qu'ont signe. Au coinne fourcein
ceus flouot Gobetz

L'an 1766 Le dix Janvier a este jugence dans
Le cimetiere de cete paroisse par moy Curé en sa veigne
le corps de genriere Jeanne le prestee veuve de Francois
du bouffet vivant sordomme de cede du jour precedent
apres avoir recue l'aveu de son sacrement age de quatre
vingt six ans en presence de Francois du bouffet et
deux Francois qu'on dit fils et geniere et autres parents
qu'ont signe. Dubouché Mignot

Jeanne de son qu'on dit Gobetz
L'an 1766 Le vingt dix Janvier a este jugence dans
Le cimetiere de cete paroisse par moy Curé en sa veigne
le corps de femme de Jean de Jozababou de cede
le jour precedent apres avoir recue l'aveu de son sacrement age de
quarante six ans en presence de son mary de Francois
au lieu Labonnie avec son deux enfants et autres parents
lesquels ont signe. Frijol Suber

F. Delais Frijol Gobetz

²²²
L'an 1766 Le premier Janvier a este
Captive par Le reverend pere Cherrier
religieux Cordelier de l'abbaye de St. Eloi de
pousses de monsigneur Louis Antoine Marie
de Joux fils de Joux Le Cocq Baron de la Cour
Anglaise Vainqueur de la bataille de Marston
Binarde Bonnet de marion a Cherrier L'abbaye
et Marie Francois Vainqueur de Jean Le prestee
lequel a déclaré mes Francois et Roger,
et Antoine Binarde.

Gobetz
sic de Joux
religieux Cordelier.
L'an mil sept cent soixante six le premier Janvier a este jugence par moy
curé de St. Eloi de l'abbaye de St. Eloi de Pousses de monsigneur Louis Antoine Marie
de Joux Baron de la Cour Anglaise Vainqueur de la bataille de Marston
Binarde Bonnet de marion a Cherrier L'abbaye et Marie Francois Vainqueur de Jean
Le prestee le quel a déclaré mes Francois et Roger, et Antoine Binarde.

Gobetz
Binarde Bonnet de marion a Cherrier L'abbaye

L'an 1766 le dix sixiesme jour apres la publication
des deux bans de mariage attendu que
Les parties ont obtenu des penses autorisime bans
envis contiens le mariage de vingt quatre ans
Sept Mois, fils Minime de de fons Minime fons in
Mauronnie, et de fante Marie germaine
Elleault, et pour ce faire de la paroisse
de Charmantia et de droit de cette paroisse d'un
part, et Marie germaine de fons, age de Vingt
cinq ans, fille Maxime de fons, et de fante
et de Marie Germaine des pces et meres de cette
paroisse d'autre part, faites par fentes et dimanches
Savoir Le deuxiesme jour de Juin l'ant dans cette
Eglise que dans celle de Charmantia, et surant
Et assistent de m. curé curé de la paroisse de
Charmantia, de pose au greffe de la Justice
des Rois, Le dix sixiesme Jour de Juin
Néant vu la permission de mariage, Et pour ce
qu'il est curé de cette paroisse, et au en cette Eglise
Le matiel consentement qu'ils ont domie par
parole de present au dit mariage et en ont domie
la benediction Matriliale en presence de Jean
Francis fonsin, Anthoine Digard, Louis
deux sermons aulbardon, fons, et parant
Le jour, de qualm Couffons, et de pose

de Jacques plig... Vermeil Cabaret...
L'ailbardon... Laquelle ont Signez
Lecteur, Le fonsin de la pose, le jour de la pose
et de pose Laquelle ont Declare, et de pose
Antoine fonsin, Digard, N. Vermeil
Jean cois Nantie
Gobert curé

L'an 1766 le quatorze jour de Juin est fonsin de la
Cimetiere de cette paroisse par mort d'un d'oussigne, et par
de l'ant, l'ant d'ant le jour de la pose, age de quatorze
jours, fils de fonsin de la pose, et de Marie Anglique
Fonsin, et surant la paroisse de Jeanba p'tiste
Francis d'oussigne, et de pose, et de pose
Gobert

L'an 1766 le Vingt trois febvrier de ce baptie
par moy curé de la paroisse de la paroisse de la paroisse
fille de Nicolas germain berges et de escolle
monique Vermeil le parant Antoine Bonhomme
fil de Joffe Antoine Bonhomme et de Marie
germaine Nantie, fille de Jean Nantie, et de
cette paroisse la Marie de Declare, et de pose
et de pose Bonhomme Gobert curé

L'an 1766 le vingt quatre février
acte baptiste par moy curé de Souvigné
Jean baptiste né de Jean fils de Jean
François fondeur de Manufactures et de
Marguerite Droulé de ses parents
Le jarain Jean baptiste grossier
fils de nicolas grossier vigneron la
Maraine Marie rosalie Chausson
fille de paulin Chausson tous de
cette paroisse la maraine a déclaré
né de parents mariés ny signés

Jean baptiste grossier, Gobert curé

L'an 1766 le vingt deux acte baptiste par
moy curé de Souvigné Nicolas né de Jean fils
de Nicolas la cour berges et de Marie
Marguerite tonnette jol de cette paroisse
Le jarain Jean la cour fils de Jacques
la cour berges de Meufmontes la Maraine
Marie Catherine jol de francçois
jol codominer mari de Meufmontes la
Maraine a déclaré en l'aveoir signés
Jean Laour Gobert curé

L'an 1766 le vingt six février
acte baptiste par moy curé de Souvigné
dans l'Église de cette paroisse
Jean vien accé le jour précédent âgé de six mois
fils de Charles Simon et Marie ou de François Maugé
les parents mariés en présence de Jean baptiste François
Ducantoy leur paroissial qui a signé

Ducantoy curé Gobert curé

L'an 1766 le deux dix sept acte baptiste dans l'Église
de cette paroisse par moy curé de Souvigné Le
cours de Marie Jeanne Victorine accé le jour précédent
âgé de deux ans et demi fille de Collin Arson et Marie
ou de François Chaugé les parents mariés en présence de
Jean baptiste François Ducantoy leur paroissial qui a signé

Ducantoy curé Gobert curé

L'an 1766 le vingt huit acte baptiste par
moy curé de Souvigné Marie Louise id de ses père
d'Antoine Chausson marié avec Marie Louise de son
père par son oncle de cette paroisse le jarain
Simon Chausson fils de Jacques Chausson
marié avec Marie Louise de son père le jarain
fils de Joseph Chausson marié de cette paroisse le jarain
ou signés le jarain Chausson curé
Marie Marguerite aubé Gobert curé

June Delaplace presté Vicar de la paroisse
 Dames en ter de paroisse des Maffa Louis Antoine
 gobus fin de cette paroisse de tubardou et de
 en cette Eglise Le mutual Cossetomac
 qu'ils ont donné par yvonne de pressant Audi
 Moniage et leud a donné la benediction Nuptiale
 en présence de Jean Mantiez de nicolas Mantiez, yve
 et ancle de lippuz, de Charles de melle, de Jacques
 Philippe de melle pour ancle de la yve de Jean
 Amarde La barrou a finie par un delo yve
 Lequel ont tous signez, Jean o d'Antez
 Charles de melle
 Jean François de melle, Jean Mantiez
 Nicolas mantiez, s'is mantiez

B Delamarque N pasant
 C A Delamarque Delaplace d'Antez

Gobert

Lan 1766 le 15 Juin a été inhumé dans le
 cimetièr de cette paroisse par moy curé soussigné
 le corp de yve d'Antez de melle decedé ce
 jourd'uy a 5 heures de demy du matin fils de
 mess^{rs} Remy Corbelou et Courgeois de parois
 Marie Jeanne vade Victoire de la paroisse

Dames vnt sur les tombelles de M^{rs} 69
 Delant ala couronne des paroisiff de yve de la
 enfans en Nouvelle age marieraine Bourette femme
 de yve de melle marotte en yve de yve de
 du d'Antez et de melle marotte qui a declaré mes
 signez

Gobert curé

Lan 1766 le 19 Jul. un gnd jum a été inhumé dans
 le cimetière de cette paroisse par moy curé soussigné
 le corp de Jean Louis de yve de melle le même jour age
 de quinze ans fils de Jean Baptiste Marie Barou et
 de Marquette de yve de luyve en yve en yve de Jean
 Baptiste François de paroisiff soussigné qui a signé

Durandou
 Gobert curé

Lan 1766 le premier juillet a été baptisé par moy
 curé soussigné Jean Ambroise de yve fils de
 Jean papillon manouin et de Françoise de son
 le yve de Claude Ambroise du yve fils de
 deff^{ds} Claude du yve la Maximin marié genievie
 Elisabeth yve fille de deff^{ds} Claude yve tous
 de cette paroisse la Maximin a déclaré ne
 Jean de yve de Claude Ambroise du yve

Gobert curé

L'an 1766 le six jullet à l'heure de jour Le
Cimetière de cette paroisse par moy curé & sousigné Le Corps
spirituel. Nosseigneurs de la paroisse prouvent aagé de six ans moie
edeme fils de m. & Mattheu & Antoina marcfond Fabriqueur
cuisinier Dame Marie Louise jacqueline de Morin & le pere et
Moro de mourant a parer auec. Denis paroué de saint
Nicolas Deschamps, led. enfant en nomme de sa maria
Anne Claire femme de jeun paroué. Naron, e infirmes
de par la p. François Duranton clerc parouial qui a signé

Duranton

Gobert curé

L'an 1766 le dix huit jullet par moy curé & sousigné
à l'heure de jour dans le Cimetière de cette paroisse Le Corps
de Nicolas Jidoux de uide le jeun prouvent aagé de quatre
ans et deux fils d'Antoina Briand Chartier uide moie
genereur Chartier & son paroué en pre par de jeun
Cap. François Duranton clerc parouial qui a signé

Duranton

Gobert curé

L'an 1766 le vingt jullet à l'heure de jour
par moy curé & sousigné par moy paroué
de la paroisse de saint Nicolas, gode
moult auec de m. & de sa maria Jeanne
marlin & son paroué de paroué Jean Maurice
fils de jeun en nomme de la paroisse de
Charente le Marquis Marguerite
digne fille d'Antoina Digard de cette
paroisse laquelle a été en mescausé signé
Jean Maurice Gobert curé

L'an 1766 le vingt un jullet à l'heure de jour dans le Cimetière de cette paroisse
par moy curé & sousigné par moy paroué de la paroisse de saint
aagé de un ans trois mois fille d'Antoina quereur & Chartier
& Demarie genereur paroué de sa maria & de sa maria
Jean baptiste francois Duranton clerc parouial qui a signé

Duranton

Gobert curé

L'an 1766 le vingt deux jullet auec la publication des bans
de futur mariage entre Thomas paroué aagé de soixante ans
deux fils de m. & de sa maria prouvent moie uide & de sa maria
cette & sa maria & sa maria de cette paroisse de uide & de
fils de cette paroisse de sa maria, et sa maria Charlotte Loguin aagé
de vingt un ans et deux. fille majeure de l'honneur Philippe Loguin
Loguin & de sa maria paroué & sa maria de cette paroisse d'Antoina
paroué, fait par deux Duranton clerc de uide de vingt jullet dans
cette Eglise par dans celle de saint Nicolas paroué de sa maria

de m. l'on en auec de uide, attende que les parties ont obtenu
de jeun & de l'on en auec de uide, attende que les parties ont obtenu
de sa maria & de sa maria & de sa maria & de sa maria
de sa maria & de sa maria & de sa maria & de sa maria
de sa maria & de sa maria & de sa maria & de sa maria

au donne la benediction Hu pital en pre par de d'Edouard
Bordes par de jeun, de m. Denis paroué de sa maria
abonias & de sa maria de la paroisse de saint Nicolas & de
Mattheu & Antoina Philippe & sa maria de sa maria & de sa maria
Nizard, paroué & grand paroué de jeun & de sa maria paroué

Lequel nous a signez Guespy L'epoux, la pouse
le pous de la pouse, le pous de la pouse, des quels ont d'ant
nos freres Chiquet, Boquard, Jacques Charles
Nizard Jean Denis Loutz Pierre Charles Nizard
V. p. auct. J. P. Vermille
Jacques Charles Nizard & Robouin
Jehan qu'on

L'an 1766 Le Vingt trois juillet a été jugé
dans le Cimetière de St. paroisse par nos curé
Sousigné, & le Corps de la Paroisse, Marguerite Catherine
Cécile le jour précédent âgée de dix huit mois fille
de Louis Charles Chartrand de la paroisse de St. parois
es marié en l'epouse de Jean Bapt. François du fautor
de la paroisse qui a signé
L'an 1766 Le Vingt trois juillet a été
Baptisé par moy Curé de la paroisse de St.
François de la dite paroisse fille de Jean
François de la dite paroisse & de Françoise
Nourry de cette paroisse fils de Pierre
d'improuver de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois & de
Paris le Marquis de la paroisse de St. parois
fille de la paroisse de St. parois de cette
paroisse les quels ont signez d'improuver de la paroisse
Marie Charlotte Bonhomme Gobelet curé

L'an 1766 Le Vingt seze juillet a été
Baptisé par moy Curé de la paroisse de St. parois
Justine née de la paroisse de St. parois fille de
Vernille de la paroisse de St. parois
Nourry le pous de Jean de la paroisse de St. parois
fils de Jean François Vernille aussi
marié de la paroisse de St. parois Marie Charlotte
Elisabeth digard fille de Antoine digard
condamnés tous de cette paroisse le
pous de la paroisse de St. parois
marié de la paroisse de St. parois
marié de la paroisse de St. parois digard Gobelet curé

L'an 1766 Le Vingt huit juillet a été jugé dans
le Cimetière de St. parois par nos curé & sousigné le pous
de St. parois Louis de la paroisse de St. parois âgée de
Sept mois cinq jours fille de M. François Charlemagne
Marius Lecoq m. en fait de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois Joseph de la paroisse de St. parois
demeurant a Paris rue de la Harpe de la paroisse de St. parois
parois de la paroisse de St. parois de la paroisse de St. parois
Marie de la paroisse de St. parois de la paroisse de St. parois
en présence de Jean Bapt. de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois de la paroisse de St. parois

de la paroisse de St. parois
de la paroisse de St. parois

L'an 1766 Le premier août icte jn l'année dans la paroisse de saint
jacobz par moy curé de la paroisse le corps de Jean baptiste
de dijon précédent aagé de dix jours filz de m^r guillaume
dinet marchand de Chalon sur saur de m^r nicolas de Chalon
de jay curé de la paroisse de saint martin pres la
porte de saint gildbert paroy de st. Laurent de Chalon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en paroy de saint papillon de France du saint clere paroy de la
paroisse de saint papillon

Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766 Le deux août icte jn l'année dans la
paroisse de saint papillon par moy curé de la paroisse
le corps de m^r Thomas de dijon précédent aagé
de quatre mois filz de m^r François
Noël tailleur pour sonner en de Marie Anne
Porlinden des jers et m^r de la paroisse de la paroisse
de Chalon paroy de saint martin de Chalon
chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
de France du saint clere paroy de la paroisse de saint papillon
Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766 Le sept octob^r icte jn l'année dans
la paroisse de saint papillon par moy curé de la paroisse
le corps de m^r Antoine de dijon précédent aagé de qua-
tre mois filz de m^r de la paroisse de Chalon sur saur de m^r Nicolas
de Chalon paroy de saint martin de Chalon

L'année 1766 Le dix sept octob^r icte jn l'année dans la paroisse de saint
jacobz par moy curé de la paroisse le corps de Jean Baptiste
de dijon précédent aagé de dix jours filz de m^r guillaume
dinet marchand de Chalon sur saur de m^r nicolas de Chalon
de jay curé de la paroisse de saint martin pres la
porte de saint gildbert paroy de st. Laurent de Chalon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en paroy de saint papillon de France du saint clere paroy de la
paroisse de saint papillon

Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766 Le dix sept octob^r icte jn l'année dans la paroisse de saint
jacobz par moy curé de la paroisse le corps de Jean Baptiste
de dijon précédent aagé de dix jours filz de m^r guillaume
dinet marchand de Chalon sur saur de m^r nicolas de Chalon
de jay curé de la paroisse de saint martin pres la
porte de saint gildbert paroy de st. Laurent de Chalon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en paroy de saint papillon de France du saint clere paroy de la
paroisse de saint papillon

Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766 Le vingt un sept octob^r icte jn l'année dans la paroisse de saint
jacobz par moy curé de la paroisse le corps de Jean Baptiste
de dijon précédent aagé de dix jours filz de m^r guillaume
dinet marchand de Chalon sur saur de m^r nicolas de Chalon
de jay curé de la paroisse de saint martin pres la
porte de saint gildbert paroy de st. Laurent de Chalon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en paroy de saint papillon de France du saint clere paroy de la
paroisse de saint papillon

Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766 Le deux octob^r icte jn l'année dans la paroisse de saint
jacobz par moy curé de la paroisse le corps de Jean Baptiste
de dijon précédent aagé de dix jours filz de m^r guillaume
dinet marchand de Chalon sur saur de m^r nicolas de Chalon
de jay curé de la paroisse de saint martin pres la
porte de saint gildbert paroy de st. Laurent de Chalon
en Bourgogne chez m^r de la Roche de la paroisse de saint papillon
en paroy de saint papillon de France du saint clere paroy de la
paroisse de saint papillon

Et a signé: **Guillaume de Gobert curé**

L'an 1766. Le sixe Nouembre ceste Chapelle
par moy curé (Louisigné) Jean François Sie d'Es,
fils de Antoine querrin Charles eulx - Marie
gemmaire querrin deus par unme, Le parant
François Cray, fils de Pierre Cray, jure Esne de
parisson Lamaraud maire, Jeanne de vermeille
fille de Charles vermeille, tous de cette paroisse
Lamaraud a declaré ne scauoir escrire ny signer,
François Cray, Robert curé

L'an 1766. Le dix neuu Nouembre ceste Chapelle
par moy curé Louisigné François, jure Esne
d'Es, fils de François Mathieu eulx Charles eulx
Charles de parisson deus par unme, Le parant
Joseph de Courgeon fils de deffunt Jean Cray, jure
Lamaraud maire, Charlotte de Comblonne, fille
de deffunt Denis de Courgeon, tous de cette
paroisse, les quels ont signé,

J. Courgeon & Louisigné maire Charles de Comblonne
Robert curé
L'an 1766. Le vingt quatre Nouembre d'après Capelle Marie
des bans de fatus Marie de uita Jean, Sie de fatus Marie
nage de vingt quatre ans, Minnie de Jean vermeille & Marie

32
de uita Marie & de Marie jeanne de fatus
d'une part, & Marie d'une part, age de dix huit ans, fille
Minnie de Nicolas parant Marie eulx de Marie François de uita
deus par unme de cette paroisse d'autre part, fait par
trois dimanches, & le trois Le dix neuu, vingt sept Octobre
de deux Nouembre tant dans ceste Eglise que dans
celle de Comblon & uita. Et fut signé de part & d'autre
dud: Charles de parisson jure de la officialité de uita
le jure d'Es, de la paroisse de Marie & de fatus
Charles de uita. Je soussigné prêtre curé de cette paroisse
a vu en ceste Eglise le mariage contracté qu'il a vu en
par parant de par sans autres & mariage de uita & de uita
de Marie de uita de uita parant de uita de uita, de
Charles, Jacques de fatus vermeille, jure, & de uita de uita
le jure de Nicolas parant, de Nicolas, jure de uita parant
jure grand jure, & de uita de uita les quels ont soussigné
Jean de uita & Marie de uita parant
jeanne vermeille Charles de uita, & Marie de uita
parant Nicolas de uita parant Robert curé

L'an 1766. Le huit Nouembre d'après fatus Marie de uita
(Minnie) de cette paroisse par moy Curé Louisigné & Cray

